

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100401-de-100330-07-DE
Date de signature : -
Date de réception : 01/04/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

OBJET : ADHESION AU CONSERVATOIRE REGIONAL DES RIVES DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS

Monsieur Yves RIO, Adjoint des Quartiers Bords de Loire, délégué aux Anciens Combattants, expose :

Depuis 1992, le CORELA (Conservatoire Régional des Rives de Loire et de ses Affluents) participe à la préservation, la valorisation et la compréhension des paysages ligériens et à la préservation de leur biodiversité.

A travers études et expertises, le CORELA propose un programme d'actions adaptées. Il met au service de ses membres ses compétences techniques et les accompagne dans leur démarche ou projets.

Dans le cadre du plan Loire, 2007-2013, un programme de restauration des boires de la Loire a été engagé. Ce plan vise à contribuer au maintien de la biodiversité ainsi qu'à un meilleur fonctionnement hydraulique du fleuve. Le CORELA est la structure animatrice de ce programme, et apporte ainsi toute l'aide technique nécessaire aux maîtres d'ouvrage. Il est donc proposé de signer un partenariat avec cette structure animatrice, par le biais d'une convention, afin de pouvoir engager une réflexion sur la restauration des annexes hydrauliques communales.

Je vous propose donc :

- d'adhérer à l'association, et de s'acquitter à ce titre de la cotisation de 500 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et tout autre document relatif à cette adhésion.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 31 mars 2010

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Philippe RIOUX

Philippe RIOUX